



LA CHAUX-DE-FONDS

MÉTROPOLE HORLOGÈRE
UHRENMETROPOLE
METROPOLI OROLOGIERA
WATCHMAKING METROPOLIS

Rapport d'information du Conseil communal

relatif à une modification du programme 2012 d'entretien des routes et canalisations

(du 15 août 2012)

au Conseil général

de la Ville de La Chaux-de-Fonds

Monsieur le président,
Mesdames les conseillères générales,
Messieurs les conseillers généraux,

Contexte

Le 3 avril 2012, votre conseil a octroyé un crédit de CHF 1'950'000.- TTC pour le programme 2012 d'entretien des routes et des canalisations.

Pour le réseau routier urbain, le rapport énumérait les rues nécessitant le remplacement de la couche d'usure et, dans certains cas, celle de roulement. Dans cette liste figuraient notamment des tronçons des rues du Balancier et du Signal.

Modification du programme 2012 d'entretien des routes et canalisations

A la suite de l'examen des routes urbaines après la période hivernale, les Services techniques des Travaux publics ont proposé au Conseil communal de réaliser des travaux de revêtement sur la rue des Tourelles, entre la rue du Signal et la rue du Tir-Fédéral (longueur 220 m, surface 1'500 m²), en lieu et place des travaux prévus sur les rues du Balancier et

du Signal. Lors de sa séance du 11 juillet 2012, le Conseil communal a accepté cette proposition.

Motivation

Cette décision est motivée par les déformations importantes de la chaussée, visibles à la rue des Tourelles. Le revêtement bitumineux actuel est manifestement en fin de vie.

Les Services techniques des Travaux publics estiment judicieux de donner une priorité à l'assainissement d'un tronçon de la rue des Tourelles, cette dernière étant fréquentée par les transports publics.

Le coût des travaux de la rue des Tourelles, estimé à CHF 170'000.- TTC, est semblable aux coûts cumulés des travaux retirés du programme 2012. Le montant du crédit n'est donc pas affecté par cette permutation.

Conclusion

Ce rapport a été présenté à la Commission des Infrastructures et Energies lors de sa séance du 13 août 2012.

Le Conseil communal vous remercie de l'attention que vous avez portée à cette information et vous prie, Monsieur le président, Mesdames les conseillères générales, Messieurs les conseillers généraux, de bien vouloir prendre acte de ce rapport.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président :

Jean-Pierre Veya

Le chancelier :

Thibault Castioni